

Le Rappel

Journal municipal de Larouche

Édition
Décembre
2023
Vol. 156



Joyeux Noël !

Que cette période soit emplie de chaleur, de partage et de moments précieux avec vos proches. Puissent les rires résonner et la magie des fêtes illuminer votre cœur. Que l'amour et la paix vous accompagnent tout au long de l'année 2024.

*Le conseil municipal et le personnel de la
Municipalité de Larouche*

SOMMAIRE

Le mot du maire	2
Vie municipale	5
Loisirs et sports	10
Informations diverses	20

Prochaine réunion du conseil : 8 janvier à 19h30

Le mot du maire

Les travaux sur la route des Fondateurs ont touché à leur fin pour l'année 2023, mettant ainsi un terme à cette longue période d'attente à la lumière de circulation. Pour exprimer mon soulagement, permettez-moi un brin d'ironie : finis les travaux, finie l'attente—une phrase qui résonne, j'en suis certain, pour beaucoup d'entre vous. Cependant, il est difficile de ne pas remarquer que notre patience est de plus en plus mise à l'épreuve dans notre société. Cent quatre-vingts secondes, ou trois minutes semblent être devenues une éternité. Est-ce moi, ou assistons-nous à une diminution de la patience chez de nombreuses personnes?



Pendant des années, vos demandes répétées d'investissements sur la route des Fondateurs n'ont pas été ignorées. Je vous informe que nous avons déposé en septembre dernier une demande financière au programme P.A.V.L. pour un projet supplémentaire de 4 kilomètres, qui pourrait être réalisé dès l'été 2024. Cela signifie que, sur les 7 kilomètres de la route des Fondateurs sur notre territoire municipal, près de 6 kilomètres auront été entièrement rénovés. Je souhaite exprimer un appel à la civilité envers les travailleurs qui œuvre sans relâche pour concrétiser ces améliorations. Souvenez-vous, derrière chaque chantier se trouvent des individus, des membres de notre communauté, qui travaillent d'arrache-pied au bénéfice de tous. Faire preuve de respect envers eux, c'est faire preuve de respect envers notre municipalité et, surtout, envers vous-mêmes.

Budget 2024

Le 4 décembre dernier, le conseil municipal a adopté le taux de taxation de 96 cents du 100 \$ d'évaluation, comme l'an dernier. La préparation budgétaire amène son lot de défis, que ce soit au niveau de l'augmentation des coûts pour le maintien des services ou pour l'ajout de nouveaux services essentiels à la qualité de vie des citoyennes et citoyens de notre municipalité. Vous trouvez les grandes lignes à la page 4 du journal. Devant les contraintes et l'augmentation des coûts pour la gestion des matières résiduelles, le montant pour l'année 2024 sera de 269 \$. Comme mentionné dans mes différentes communications, l'enjeu de l'enfouissement des matières résiduelles a un impact important sur le budget.

Toilette magique

Je souhaite aborder un sujet qui nous concerne tous et qui impacte directement notre communauté : la gestion responsable des déchets, en particulier ceux provenant de nos toilettes. Il est indéniable que la magie de la chasse d'eau nous libère de bien des tracas, mais malheureusement, certains produits jetés dans nos toilettes peuvent causer des problèmes considérables à nos infrastructures sanitaires. Couches de bébé, serviettes hygiéniques, lingettes humides, et même le papier brun s'accumulent et créent des bouchons impressionnants dans nos installations septiques. Ces obstructions engendrent non seulement des désagréments pour tous, mais elles ont également un coût financier significatif pour la municipalité. Les réparations et l'entretien de nos installations nécessitent des ressources importantes qui pourraient être mieux utilisées ailleurs. C'est pourquoi je vous encourage vivement à reconsidérer ce que vous jetez dans vos toilettes. Pour faciliter cette transition, des poubelles spéciales sont disponibles sur le marché pour accueillir ces produits, et elles sont conçues pour minimiser les odeurs désagréables. De plus, si vous êtes intéressés par des solutions écologiques et durables, sachez que des subventions sont disponibles pour les

Le mot du maire

produits d'hygiène durables, allant jusqu'à 150\$. Pour de plus amples informations, je vous invite à consulter le site internet de la municipalité ou de la MRC du Fjord. En adoptant des habitudes responsables, nous contribuons tous à la préservation de notre environnement local et à la réduction des coûts liés à la gestion des déchets. Je compte sur votre collaboration et votre engagement envers le bien-être de notre communauté.

Noël

Je ne parle pas de la fête ici mais de l'un de nos employés M. Noël Pelletier! Au moment de décrire ses lignes, il sera à la retraite, 44 ans de loyaux services. Le moment est venu de saluer une carrière remarquable et de souhaiter à notre cher M. Pelletier une retraite bien méritée.

Temps des fêtes

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de la santé, bonheur et soyez très prudent dans vos déplacements.



Votre maire, Guy Lavoie

Mobilisation du milieu pour sensibiliser sur l'importance de porter attention à l'environnement

Le 16 octobre dernier, le ministère des Transports et de la Mobilité durable, en collaboration avec la Municipalité de Larouche, le Service de police de Saguenay et Contrôle routier Québec, a tenu une activité de sensibilisation à l'intersection de la route 170 avec la rue Gauthier et la rue des Épinettes, à Larouche.

Les bonnes pratiques pour les entrées:

Lorsque les usagers empruntent le terre-plein central, il est important de respecter la priorité. Le premier usager qui fait un arrêt complet a la priorité, qu'il soit à vélo, en moto, en auto ou dans un véhicule lourd. De plus, **un seul véhicule par direction est autorisé dans le terre-plein.**

Lorsque vous êtes sur la route 170 et que vous remarquez une attente dans la zone prévue à cette fin, vous pouvez prendre la décision d'emprunter l'intersection suivante.

Rappelons que depuis novembre 2021, il est interdit pour les véhicules lourds de tourner à gauche, en direction de Jonquière, en utilisant l'ouverture au terre-plein central à l'intersection du chemin des Épinettes et de la route 170, à Larouche. La visibilité et la difficulté à obtenir un créneau à l'intersection ne permettaient pas aux véhicules de plus de 12 mètres d'exécuter cette manœuvre en toute sécurité. Les véhicules lourds doivent dorénavant effectuer un demi-tour à l'intersection de la route 170 et de la rue Dorval s'ils souhaitent se diriger vers Jonquière.



GRANDES LIGNES DU BUDGET 2024

REVENUS	BUDGET 2023	BUDGET 2024
TAXES MUNICIPALES		
TAXE FONCIÈRE	1 927 900 \$	1 987 600 \$
TAXES ROULOTTES PERMANENTES ET VOIE FERÉE	5 260 \$	5 170 \$
EAU	169 300 \$	170 271 \$
EGOUTS	45 850 \$	46 150 \$
ORDURES	210 893 \$	256 856 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	0 \$	0 \$
BOUES DE FOSSES SEPTIQUES	32 750 \$	33 590 \$
SERVICE DE LA DETTE LAC-DU-CAMP ET DES TREMBLES	57 150 \$	56 700 \$
AGENCE DU 911	7 500 \$	7 500 \$
TOTAL DES TAXES MUNICIPALES	2 456 603 \$	2 563 837 \$
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	50 607 \$	46 357 \$
SERVICES RENDUS	60 999 \$	86 289 \$
PERMIS, IMPOSITION DE DROITS ET INTÉRÊTS	479 134 \$	460 500 \$
TRANSFERTS DES GOUVERNEMENTS	157 111 \$	248 506 \$
TOTAL DES REVENUS	3 204 454 \$	3 405 489 \$
DEPENSES	BUDGET 2023	BUDGET 2024
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	621 046 \$	654 598 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	233 507 \$	256 151 \$
TRANSPORT	726 327 \$	764 432 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	425 642 \$	479 916 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	19 790 \$	27 561 \$
URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	210 695 \$	197 822 \$
LOISIRS ET CULTURE	281 500 \$	282 544 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	172 445 \$	160 012 \$
REMBOURSEMENT DE CAPITAL ET AFFECTATIONS	513 502 \$	582 453 \$
TOTAL DES DÉPENSES	3 204 454 \$	3 405 489 \$

POUR FINANCER CE BUDGET, VOICI LES PRINCIPAUX TAUX APPLICABLES:

	BUDGET 2023	BUDGET 2024
Immeubles résidentiels	0.96 \$ /100\$	0.96 \$ /100\$
Immeubles de 6 logements et plus	1.04 \$ /100\$	1.02 \$ /100\$
Immeubles commerciaux	1.62 \$ /100\$	1.62 \$ /100\$
Immeubles industriels	1.67 \$ /100\$	1.67 \$ /100\$
Immeubles agricoles	0.96 \$ /100\$	0.96 \$ /100\$
Terrains vagues	1.44 \$ /100\$	1.44 \$ /100\$
Compensation pour l'aqueduc	350 \$ / Logement	350 \$ / Logement
Compensation pour l'égoût	150 \$ / Logement	150 \$ / Logement
Compensation pour les ordures et le recyclage	225 \$ / Logement	269 \$ / Logement

Vie municipale

Le projet de construction au Parc William-Larouche

Vous avez vu apparaître un bâtiment devant l'école? C'est le début d'un beau projet collaboratif !

À la suite d'un sondage tenu auprès des citoyens en septembre 2021 par la Commission des loisirs de Larouche, de rencontres avec l'école, de plusieurs rencontres pour le projet SARP pour l'embellissement du village, des discussions avec différents acteurs du milieu et le démarrage d'un projet de jardin en collaboration avec l'école Du Versant, nous étions en mesure de développer un projet multi-usage répondant aux besoins des utilisateurs.



Ce dernier comprend plusieurs volets importants dans un même secteur, soit : des aménagements dans le parc William Larouche, la bonification des installations du jardin éducatif et de plates-bandes comestibles, l'aménagement du sentier reliant la route 170 à l'école Du versant et l'installation d'un pavillon multifonction qui servira de halte et de station de réparation de vélos.

Le mini-pavillon que vous avez vu apparaître devant l'école offrira également un espace de rangement pour les outils du jardin communautaire, ainsi qu'un bloc sanitaire à accessibilité universelle. Au printemps, la construction sera terminée avec l'installation d'une grande cuve d'eau pour faciliter le nettoyage des légumes et des outils de jardin, ainsi qu'une fontaine d'eau pour permettre aux cyclistes et résidents de s'abreuver et de remplir leurs bouteilles d'eau.



Dans le but de rendre les espaces de jeu conformes aux normes de sécurité, nous retirerons les balançoires non conformes et nous procéderons à diverses plantations d'arbres et d'arbustes nourriciers. De plus, nous ajouterons du mobilier urbain tel que des bancs et des tables de pique-nique pour favoriser les moments de détente en plein air.

Enfin, dans un souci de développement durable, le bâtiment possède un système électrique autonome alimenté à 100% par l'énergie solaire. Cela nous permettra de réduire notre empreinte écologique tout en assurant un fonctionnement énergétique efficace et respectueux de l'environnement.

Saviez-vous que...

Les camions responsables de la récupération de vos bacs, peuvent aller récupérer vos contenants jusqu'à 2 à 3 mètres à l'intérieur de votre entrée?

De façon à faciliter le travail du déneigement de votre rue, nous demandons votre collaboration afin de placer vos contenants à l'intérieur de votre entrée.

Il est important de laisser le trottoir et la bordure de la rue libre en tout temps.



Réponse: A

Vie municipale

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
MUNICIPALITÉ DE LAROUCHE

AVIS PUBLIC



EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, SHIRLEY HÉBERT, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE:

**que la municipalité de Larouche a adopté,
à sa séance ordinaire d'ajournement du 20 novembre 2023,
la résolution adoptant le calendrier des réunions pour l'année 2024**

ADOPTION DU CALENDRIER DES RÉUNIONS POUR L'ANNÉE 2024

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE les séances débiteront à 19h30 à l'hôtel de ville située au 610 rue Lévesque à Larouche;

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2024 :

JANVIER Lundi 16	FÉVRIER Lundi 6	MARS Lundi 4	AVRIL Lundi 8
MAI Lundi 8	JUIN Lundi 3	JUILLET Lundi 8	AÛT Lundi 6
SEPTEMBRE Lundi 9	OCTOBRE Lundi 7	NOVEMBRE Lundi 4	DÉCEMBRE Lundi 2

DONNÉ À LAROUCHE, ce 22^{ième} jour de novembre 2023.



Shirley Hébert

Directrice générale et secrétaire-trésorière

PROMULGATION DU RÈGLEMENT N° 2023-430 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION ET LE PRÉLÈVEMENT DES TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES ET SPÉCIALES ET AUTRES COMPENSATIONS ET TARIFICATIONS POUR LE BUDGET DE L'ANNÉE 2024 ET ABROGEANT À TOUTES FINS QUE DE DROIT LE RÈGLEMENT 2022-420

Lors d'une séance du conseil tenue le 4 décembre 2023, le conseil municipal de Larouche a adopté le règlement numéro 2023-430 intitulé : RÈGLEMENT N° 2023-430 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION ET LE PRÉLÈVEMENT DES TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES ET SPÉCIALES ET AUTRES COMPENSATIONS ET TARIFICATIONS POUR LE BUDGET DE L'ANNÉE 2024 ET ABROGEANT À TOUTES FINS QUE DE DROIT LE RÈGLEMENT 2022-420.

Ledit règlement est dorénavant en vigueur puisqu'il a reçu l'approbation finale le 4 décembre 2023.

Le présent avis est donné conformément aux dispositions des articles 431 et 451 du Code municipal.

DONNÉ À LAROUCHE, ce 5^e jour de décembre 2023.



Shirley Hébert

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Vie municipale

Les bonnes pratiques de déneigement

Afin de faciliter les travaux de déneigement de la municipalité, d'assurer un milieu sécuritaire et l'application de notre réglementation, il est interdit :

- De mettre la neige sur les terrains publics et les voies publiques ;
- De jeter la neige sur les trottoirs ;
- D'obstruer avec la neige les bornes-fontaines.

Voici l'extrait de l'article 14 du règlement sur les nuisances n° 2000-217 que vous pouvez retrouver sur le site web de la municipalité :



<< Le fait de jeter ou de déposer sur les trottoirs et les rues ou dans les allées, cours, terrains publics, places publiques, eaux et cours d'eau municipaux, de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé, constitue une nuisance et est prohibé. >>

Appel aux bénévoles pour la création d'un comité de cuisine collective

La municipalité de Larouche lance un appel enthousiaste à tous les résidents désireux de s'impliquer dans la création d'un comité dédié à l'utilisation de la cuisine collective. Nous croyons fermement que la collaboration communautaire est la clé pour stimuler le bien-être de notre région, et nous recherchons des bénévoles engagés qui partagent cette vision.

À propos du projet: Le comité sera chargé de concevoir et de mettre en œuvre des projets liés à l'utilisation de la cuisine collective, visant à renforcer les liens communautaires et à promouvoir la santé et le bien-être pour tous. Si vous avez des idées créatives, des initiatives à suggérer ou si vous êtes simplement passionnés par l'amélioration de la qualité de vie dans notre municipalité, nous vous invitons chaleureusement à vous impliquer.

Comment Participer: Si vous souhaitez contribuer à cette initiative enrichissante, n'hésitez pas à contacter Bianka Harvey, agente de développement, au 418-695-2201, poste 3603. Bianka sera ravie de discuter avec vous de vos idées, de vos compétences et de la manière dont vous pouvez apporter une contribution significative.

Ensemble, construisons un avenir où la solidarité et l'engagement communautaire sont au cœur de notre vie quotidienne. Votre participation peut faire la différence !

Merci d'avance pour votre intérêt et votre implication.

Municipalité de
LAROUCHE

LINGETTES DANS LES TOILETTES

UN FLÉAU ÉCOLOGIQUE
ET ÉCONOMIQUE

Chaque année, il en coûte **250 millions \$** aux municipalités canadiennes à cause des lingettes jetées dans les toilettes!

Les conséquences: les tuyaux des installations intérieures (évacuation des toilettes) se bouchent ou les canalisations des réseaux d'assainissement des eaux usées se colmatent.



**LES LINGETTES, C'EST
DANS LA POUBELLE!**



Saviez-vous que...

La MRC du Fjord offre une aide financière:

- ⇒ Pour les couches lavables pour enfants allant de 100\$ à 150\$ selon le nombre et modalités;
- ⇒ Pour les produits d'hygiène féminin lavables allant jusqu'à 100\$;
- ⇒ Pour les produits d'incontinence lavables allant jusqu'à 100\$.

Une seule aide financière sera accordée par demandeur et les demandes seront traitées sur présentation de tous les documents requis. Le montant accordé ne doit pas dépasser le coût d'achat.

La réclamation doit être faite dans les 12 mois suivant la preuve d'achat ou à la fin du 12^e mois de location de couches.

<https://mrc-fjord.qc.ca/services/environnement/phd/>

Vie municipale

POLITIQUE FAMILLE-AINÉS

Un récent changement de responsables a eu lieu dans la politique famille-aînés de Larouche!

Madame Bianka Harvey, nouvelle agente de développement à la municipalité, se joint à Madame Danie Ouellet, conseillère municipale, pour reprendre les rênes de cette initiative essentielle.

Elles lancent un appel vibrant à tous, invoquant un enthousiasme contagieux pour participer et insuffler une énergie renouvelée aux initiatives dédiées aux familles et aux aînés. Ensemble, bâtissons une communauté florissante, où l'amour, le soutien et la vitalité sont les piliers de chaque foyer.

Rejoignez-nous dans cette aventure pleine de promesses! Pour plus d'informations, communiquez avec :

Mme Bianka Harvey, agente de développement, developpement@larouche.ca ou 418-695-2201, 3603

Mme Danie Ouellet, conseillère municipale, ouelletdanie@hotmail.com



CONDUCTEURS BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Appel vibrant à la solidarité : Nous recherchons des conducteurs bénévoles dévoués !

Si vous êtes passionné par le partage et prêt à offrir un coup de main, rejoignez notre équipe.

Ensemble, nous pouvons faire la différence en facilitant la mobilité pour ceux qui en ont besoin. Que ce soit pour accompagner des personnes à leurs rendez-vous médicaux ou aider des familles dans le besoin, chaque trajet compte. Faites partie de cette initiative significative qui crée des liens et rend la vie plus facile pour tous.

Contactez-nous dès maintenant pour en savoir plus sur la façon dont vous pouvez contribuer en tant que conducteur bénévole. Votre aide compte !

Pour plus d'informations, communiquez avec :

Mme Linda, adjointe administrative, infos@larouche.ca ou au 418-695-2201, 3600

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Appel à l'action : Nous lançons un appel chaleureux à tous ceux qui sont passionnés par les loisirs et le bien-être communautaire !

La Commission des loisirs recherche des bénévoles dévoués pour participer à des projets passionnants. Que vous soyez un amateur de sports, de culture ou de divertissements, votre expertise et votre énergie sont les bienvenues. Ensemble, créons des expériences mémorables et renforçons le tissu social de notre communauté. Si vous souhaitez contribuer à l'épanouissement de notre ville, rejoignez-nous pour donner vie à de nouvelles idées et initiatives. Votre enthousiasme peut faire toute la différence !

Contactez-nous dès maintenant pour faire partie de cette aventure enrichissante.

M. Maxime Larouche, coordonnateur aux loisirs, loisirs@larouche.ca ou 418-695-2201, 3605



OFFRE D'EMPLOI



ANIMATEURS/ANIMATRICES CAMP DE LA RELÂCHE

Responsabilités

Sous la responsabilité du coordonnateur aux loisirs, l'animateur ou l'animatrice :

- Participe à la planification, à l'organisation et à la réalisation d'activités structurées et variées, adaptées au groupe d'âge dont il a la supervision;
- Anime un groupe d'enfants âgés de 5 à 12 ans;
- Prépare le matériel nécessaire à l'animation de ses activités;
- Participe et accompagne les enfants lors des sorties ou activités spéciales;
- Assure l'encadrement, la sécurité, le bien-être et le développement des enfants sous sa responsabilité;
- Assiste et participe aux rencontres de coordination;
- Maintient les lieux et équipements en ordre;
- Administre les premiers soins en cas de blessures mineures;
- Communique au coordonnateur tout problème survenant dans l'exécution de ses tâches quotidiennes;
- Assure le service de garde avant et/ou après les activités.

Exigences

- Être étudiant;
- Être âgé de 15 ans ou plus;
- Démontrer de l'autonomie et un grand sens des responsabilités;
- Posséder des aptitudes pour le travail d'équipe;
- Expérience pertinente en animation.

Détails

- Salaire minimum + 1\$ /heure;
- Horaire selon disponibilités : 30 heures ou plus, du lundi au vendredi, entre 7h et 17h30;
- Durée de l'emploi : une semaine du 4 au 8 mars 2024;
- Possibilité de réaliser quelques heures additionnelles pour la planification et l'évaluation des activités.

Pour postuler

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 21 janvier 2024, 8h :

- Par courriel à mlarouche@larouche.ca.



HOCKEY POUR TOUS

Patinoire de Larouche

16 janvier au 20 février

MARDI

18H30 À 19H30: 6-12 ANS

19H30 À 20H30: 13-17 ANS



Coût 70\$ + tx

Rabais familial de 10\$
à partir du 2^e enfant

CONDITIONS:

- Ne pas être inscrit au hockey mineur
- Patins, bâton et casque avec visière obligatoires

INSCRIPTION EN LIGNE AVANT LE 8 JANVIER

www.larouche.ca

Informations: 418.695.2201, poste 3605

SONDAGE D'INTÉRÊT



**MATCHS AMICAUX
DE HOCKEY
POUR ADULTES**

LES MERCREDIS À 20H

PATINOIRE EXTÉRIEURE

912, ROUTE DES FONDATEURS, LAROCHE

POUR MANIFESTER TON INTÉRÊT :

WWW.LAROCHE.CA

Loisirs et sports

Ouverture de la patinoire



PATINAGE LIBRE



HOCKEY LIBRE



PETITE PATINOIRE

Lundi au vendredi	18h à 19h	19h à 21h30	
Samedi, dimanche et congés scolaires	12h30 à 14h 18h à 19h	14h à 16h 19h à 21h30	Disponible en tout temps pour le patinage libre.



HORAIRE DES FÊTES



24 et 31 décembre	12h30 à 14h	14h à 16h	12h30 à 16h
25 décembre et 1 ^{er} janvier	Fermé	Fermé	Fermé

Horaire sujet à changement sans préavis

Suivez la page Facebook @municipalité de Larouche pour connaître la date d'ouverture.

Informations : Chalet des loisirs, 418 542-7756

RÈGLES DE SÉCURITÉ POUR LES UTILISATEURS DE LA PATINOIRE EXTÉRIEURE

- Il est **OBLIGATOIRE** de porter un casque avec protecteur facial et un protège-cou pour la pratique du hockey sur glace;
- Le port du casque et de gants de protection est **FORTEMENT RECOMMANDÉ** pour le patinage libre;
- Le site est non recommandé aux enfants de 11 ans et moins sans supervision;
- Les tout-petits utilisant des appuis pour patiner sur la surface glacée doivent être accompagnés d'un adulte;
- Tout comme les contenants de verre, la consommation de drogue ou d'alcool est interdite;
- La pratique de jeux dangereux tels que poursuites, chaînes et autres, est interdite;
- Le respect des autres usagers, peu importe leur niveau d'habileté, est primordial;
- En cas de dommage sur la surface glacée ou sur les bandes de patinoire, aviser immédiatement le préposé ou le Service des loisirs de la municipalité de Larouche au 418 695-2201, poste 3605;
- Il est défendu de fréquenter le site en dehors des heures d'ouverture.

SANCTION

Tout manquement à ces règles de sécurité **entraînera une exclusion** individuelle ou collective de la patinoire.

KARATÉ



Lieu : grande salle, centre communautaire
Horaire : lundi 18h à 19h (débutant)
19h à 20h (avancé)
Début : lundi 8 janvier 2024
Durée : 15 semaines
Tarif : 140\$ (rabais familial de 25\$ dès 2e participant).
Frais supplémentaires d'examen (30\$) et uniforme.
Inscription : Sur place le lundi 8 janvier dès 17h30
Information: Sensei Jean-François Laforge, 418 480-7220 ou
Facebook [@Jodan Karaté Larouche](#)

VIACTIVE



Mise en forme pour hommes et femmes de 55 ans+. Marche, étirements et travail des muscles vous aideront à demeurer autonome. Tous les exercices se font debout ou sur chaise.

Lieu : grande salle, Domaine de la Montagne
(649, rue Gagné)
Horaire : lundi et mercredi de 9h30 à 10h30
Début : lundi 8 janvier 2024
Tarif : gratuit
Inscription : en continu
Francine Fortin, 418 590-0598

HATHA-YOGA



Dans notre monde contemporain, on peut imaginer une séance de Hatha-Yoga en ces phases : enracinement, respiration yogique, réchauffement, asanas, détente guidée.

Matériel requis : tapis de sol, petit coussin, couverture légère et vêtements confortables.

Lieu : local 304, centre communautaire
Horaire : mardi 13h30 à 15h
Début : mardi 16 janvier 2024
Durée : 15 semaines (16 janvier au 23 avril)
Tarif : 220\$ /session (payable au premier ou deuxième cours)
Inscription : Carole Gauthier, 418 668-1717 ou carolelune11@gmail.com
Minimum de participants : 10

Loisirs et sports

ZUMBA KIDS JUNIOR (4-6 ANS) | ZUMBA KIDS (7-11 ANS)



Sous les rythmes de la musique, petit comme plus grand pourra bouger, s'exprimer et s'amuser tout en développant sa concentration, motricité, confiance personnelle, mémoire, coordination et créativité. Garçons ou filles, tous aimeront bouger et danser avec énergie!

Matériel requis : espadrilles, tenue sport et bouteille d'eau.

Lieu : grande salle, centre communautaire
Horaire : mercredi 18h à 18h30 (4-6 ans)
et 18h45 à 19h30 (7-11 ans)
Début : mercredi 17 janvier 2024
Durée : 14 semaines (mini-spectacle au dernier cours)
Tarif : 75\$ /enfant (4-6 ans)
100\$ /enfant (7-11 ans)
Inscription : Isabelle Gagné, 418 695-5992 ou isallo@hotmail.com

ZUMBA ADULTE ET ÉTUDIANT (12 À 99 ANS)



Danser et bouger aux rythmes de la musique pop et latine. Alliant cardio, préparation musculaire, équilibre, flexibilité, coordination et endurance, la zumba est idéale pour brûler des calories, garder la forme, s'amuser et atténuer le stress, le tout à votre rythme. Plaisir garanti !

Matériel requis : espadrilles, tenue sport et eau

Lieu : grande salle, centre communautaire
Horaire : mardi 18h30 à 19h30
Début : mardi 16 janvier 2024
Durée : 14 semaines (16 janvier au 23 avril)
Tarif : 120\$/session
Inscription : Isabelle Gagné, 418 695-5992 ou isallo@hotmail.com

ATELIER DE FABRICATION DE MOUCHES



Une occasion pour échanger et apprendre les techniques de montage de mouches dans une ambiance amicale.

Matériel fourni pour fabriquer 2 mouches par soirée.

Lieu : local 304, centre communautaire
Horaire : mercredi 19h à 21h
Début : 17 janvier 2024
Durée : 17 janvier au 29 avril
Tarif : 40\$ /année (essai gratuit)
Inscription : Alain Simard, 581 234-4222

Loisirs et sports

COURS D'ESPAGNOL—INITIATION ET NIVEAU DÉBUTANT

Vous avez toujours rêvé d'apprendre l'espagnol? Alors saisissez l'occasion et inscrivez-vous. Axé sur la conversation, vous apprendrez dans ce cours les bases de l'espagnol en vous amusant et vous progresserez rapidement.



Lieu : local 304, centre communautaire
Horaire : lundi 19h à 21h
Début : Initiation (lundi 8 janvier 2024)
Débutant A1-A2 (lundi 12 février 2024)
Durée : Initiation - 5 semaines
Débutant A1-A2 - 12 semaines
Tarif : Initiation (35\$)
Débutant A1-A2 (125\$)
Cahier d'exercices (25\$)
 Paiement sur place au premier cours

Matériel requis: cartable, papier, crayons

Inscription : Mélanie Jobin, 418 276-0702
(soir et fin de semaine) ou
melajobin@outlook.com



Loisirs et sports

SENTIERS DE RAQUETTE ET SENTIERS PÉDESTRES

Profitez des plaisirs de l'hiver en pratiquant une activité accessible et gratuite.



Secteur Lac de l'Aqueduc

- Accès derrière l'école Du Versant, 777, rue Gauthier (stationnement disponible).
- Accès à pied à l'extrémité de la rue Gagné.
- Accès derrière l'hôtel de ville, 610, rue Lévesque (stationnement disponible).



Activité	Couleur	Nom du sentier	Distance	Dénivelé	Durée
		Accès principal	0,6 km (aller-retour)	21 m ▲ 21 m ▼	9 min.
		Accès secondaire	0,1 km (aller)	2 m ▲ 20 m ▼	3 min.
		De la Croix	0,2 km (aller)	11 m ▲ 21 m ▼	4 min.
		Du Belvédère	1,0 km (boucle)	62 m ▲ 62 m ▼	18 min.
		Du Lac	1,5 km (boucle)	58 m ▲ 58 m ▼	29 min.
		De l'Hôtel de ville	0,8 km (boucle)	43 m ▲ 43 m ▼	15 min.

Avertissements



Baignade interdite



Véhicules motorisés interdits



Ramasser vos déchets



Chasse interdite



Vélos interdits



Garder votre animal en laisse



Feux interdits

Secteur du terrain des loisirs

Stationnement disponible au terrain des loisirs : 912, route des Fondateurs.

- Accès à pied à l'intérieur du terrain des loisirs. Suivre les indications pour accéder au sentier.



Activité	Couleur	Nom du sentier	Distance	Dénivelé	Durée
		Petite boucle	1,1 km	35 m ▲ 35 m ▼	17 min.
		Grande boucle	2,5 km	66 m ▲ 66 m ▼	43 min.

PRÊT DE RAQUETTES

Il est possible d'emprunter des raquettes de grandeurs variées, au chalet des loisirs.

Vous devez obligatoirement présenter une pièce d'identité avec photo.

Informations : chalet des loisirs

418 542-7756.



ÉPAISSEUR DE GLACE MINIMUM RECOMMANDÉE

* Le poids peut différer d'une surfaceuse à l'autre

Loisirs et sports

PÊCHE AU LAC DE L'AQUEDUC

La pêche hivernale est permise du 20 décembre 2023 au 31 mars 2024. L'accès au lac est possible à partir du sentier situé derrière l'école Du Versant au 777, rue Gauthier.

L'enregistrement est obligatoire avant chaque visite sur le site web de la municipalité. Le [formulaire d'inscription](#) et le [rapport de pêche](#) sont disponibles sous l'onglet **Activités et loisirs / Pêche**.

Le rapport de pêche doit aussi être complété après chaque visite, même si vous n'avez pas fait de capture.


Ces renseignements sont essentiels pour maintenir des statistiques d'utilisation, assurer un suivi du nombre de captures et garantir un stock suffisant de poissons.

RÈGLEMENTS :

- Permis de pêche requis;
- L'épaisseur de la glace doit avoir au moins 5 pouces (13 cm);
- Seulement les abris démontables sont permis en hiver;
- Ils doivent être retirés à la fin de chaque journée de pêche;
- Maximum de 5 captures par jour par pêcheur;
- Maximum de 30 captures par pêcheur pour la période hivernale;
- Feux interdits;
- Véhicules motorisés interdits;
- Déposez vos déchets dans les poubelles;
- Respectez les terrains privés.



Des informations supplémentaires concernant la pratique de la pêche sportive au Québec sont disponibles au [quebec.ca](#) dans la section *Tourisme et loisirs, Activités sportives et de plein air* sous l'onglet *Pêche sportive*.



Municipalité de
LAROUCHE

Horaires des Fêtes

Fermé à compter du 22 décembre, 12h	Retour à l'horaire régulier le 8 janvier
--	---

HORAIRE RÉGULIER

Lundi au jeudi de
8h à 12h et 13h à 16h45

Vendredi de
8h à 12h

Informations diverses

La guignolée

La grande générosité des citoyens est une fois de plus sollicitée pour la Campagne de La guignolée, réalisée par les Chevaliers de Colomb de Larouche. Merci à ceux qui ont déjà donné au marché de Noël.



Plusieurs façons de donner

Des boîtes sont mises à votre disposition à l'hôtel de ville et à l'épicerie et vous pourrez également faire vos dons à l'église de Larouche le dimanche 11 décembre entre 13h et 16h.

Nous acceptons tous les dons, mais de préférence en argent, car ces derniers sont beaucoup plus faciles à gérer et à redistribuer équitablement. Un reçu pourra être émis à votre nom pour les dons de plus 20\$, si vous le demandez.

Il vous est aussi possible de faire un don par virement Interac à l'adresse suivante : letoile_39@hotmail.com en inscrivant le mot « don » comme mot de passe.

Les personnes ayant des besoins

La distribution des paniers de Noël se fera le samedi 17 décembre. Si vous jugez en avoir besoin ou si vous connaissez quelqu'un qui peut en avoir besoin, communiquez avec monsieur Réjean Bédard ou sa conjointe au 418 547-6340. Les informations demeurent confidentielles.



Les Chevaliers de Colomb de Larouche vous remercient de la part de ceux qui bénéficieront de votre générosité et vous souhaitent de passer

Une très belle période des Fêtes en compagnie de vos proches.

Entretien



Afin de faciliter la collecte des matières résiduelles, nous vous demandons de déneiger le couvercles des bacs et des contenants de récupération des ordures, recyclage et matières compostables. Vous éviterez:

- Que votre couvercle soit coincé sous un amas de glace;
- Que votre collecte soit annulée dû à l'entretien de votre bac;
- Les risques de blessures dues au couvercle trop lourd.

Informations diverses



Un service gratuit pour les ménages à revenu modeste

Le programme Éconologis du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs revient pour la saison 2023-2024. Ce sont des milliers de ménages à revenu modeste qui bénéficient chaque année de conseils et de services en efficacité énergétique leur permettant de mieux se préparer pour l'hiver tout en améliorant le confort de leur résidence.

Éconologis comporte deux volets. Le premier inclut des conseils pratiques pour économiser en matière de chauffage et d'électricité ainsi que la réalisation de travaux légers pour faire face à l'hiver, comme le calfeutrage de fenêtres, l'installation de coupe-froid, l'isolation de prises électriques, etc. Le deuxième volet prévoit le remplacement de thermostats mécaniques par des thermostats électroniques, programmables ou non, sous certaines conditions.

Pour bénéficier du programme Éconologis, le participant ou la participante doit respecter les seuils de revenus avant impôt. Pour le volet 2, il doit également recevoir une facture d'énergie pour le chauffage de son domicile. Finalement, aucun occupant ou occupante du logement ne doit avoir reçu la visite d'un conseiller ou d'une conseillère dans le cadre du programme Éconologis ou d'un programme de même nature géré par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, et ce, au cours des cinq dernières années ou des trois dernières années s'il ou elle a déménagé.

Pour obtenir plus d'information sur les critères d'admissibilité et pour prendre rendez-vous avec un conseiller ou une conseillère, communiquez avec Expertbâtiment au 1 844 303-7333 ou appelez le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs au **1 866 266-0008**. Tous les détails du programme sont accessibles sur [Québec.ca/Éconologis](https://Quebec.ca/Econologis).



VISITES RÉSIDENTIELLES **DES POMPIERS**



Poursuite du porte à porte des équipes du
Service de sécurité incendie de Larouche

**SI VOUS NE L'AVEZ PAS ENCORE FAIT...
COMPLÉTEZ NOTRE SONDAGE POUR
METTRE À JOUR VOS INFORMATIONS**

<https://lc.cx/pzOovh>



Informations diverses

FORESCO
H O L D I N G S

OFFRE D'EMPLOI



FORESCO HOLDING RECHERCHE DES OPÉRATEURS ET OPÉRATRICES DE PELLE POUR FAIRE PARTIE DE SON ÉQUIPE SCARIFIAGE - PRÉPARATION DE TERRAIN !

Le profil que nous recherchons :

- Une personne positive, débrouillarde et ponctuelle.
- Un DEP en opération de machinerie lourde, une formation équivalente ou une expérience pertinente dans le domaine.

Ce qui t'attend en retour :

- Un travail en camps forestiers avec des horaires variables de 4-3, 5-2 et 8-6.
- Un bel environnement de travail dans notre forêt québécoise !

Intéressé.e par cette opportunité de travail ? Contactes-nous au :

patrick.simard@evoplaning.com
(418) 695-5580 poste 58

NOUS AVONS HÂTE DE TE RENCONTRER !

Informations diverses

Appel à la communauté de Larouche : Contribuez à notre cuisine collective écoresponsable !

Dans le cadre de notre initiative de cuisine collective écoresponsable, nous sollicitons votre généreuse participation. Afin de favoriser le recyclage et la réduction des déchets, nous vous invitons à apporter vos bocaux et plats en plastique avec couvercles au Centre communautaire (709 rue Gauthier) ou à l'hôtel de ville (610 rue Lévesque).

Ces récipients seront réutilisés lors des prochains ateliers de cuisine collective qui auront lieu dans les semaines à venir. Votre contribution permettra non seulement de promouvoir la durabilité, mais aussi de renforcer les liens au sein de notre belle communauté.



Apportez vos contenants et couvercles de yogourt, de confiture, de beurre d'arachide, de sauce à spaghetti, etc. et joignez-vous à nous pour créer une cuisine collective éco-friendly, pleine de saveurs et de solidarité !

Merci d'avance pour votre implication et votre engagement envers un mode de vie durable.

Centre de médecine Familiale

552 Av. Saint-Alphonse, Saint-Bruno

Dr. Alain-Paul Lalonde souhaite vous informer qu'il continue ses activités et qu'il lui fera plaisir de continuer à vous rencontrer pour vos suivis de santé.

Pour prendre rendez-vous, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 418-343-2997.

De la part de toute l'équipe, nous vous souhaitons une heureuse année 2024, mais surtout de la santé!

Informations diverses

Le brunch annuel des Fermières

Le Cercle de Fermières de Larouche tient à remercier toute la population pour leur participation à leur brunch annuel qui a eu lieu le 22 octobre dernier et qui fut un succès sur toute la ligne. De plus, nous souhaitons remercier tous les membres des Fermières qui ont préparé et servi ce brunch communautaire.

Naturellement, nos nombreux commanditaires ont fait une différence appréciable et leur participation en grand nombre démontre toute l'importance de notre mouvement. Merci encore à tous nos commanditaires :

Municipalité de Larouche, Alimentation Larouche, Dallaire Équipement, Café Marc Robitaille, Groupe Forget audioprothésistes, Fromagerie St-Laurent, Les Fruits du Royaume, Pièces d'auto Ste-Geneviève, Danathème Multiservice, Ferme avicole Becky, Résolu, Léopold Simard, Éric Desbiens, Daniel Tremblay, Nathalie Lyna, Régis Gaudreault.



Une fois de plus, nous adressons toutes nos félicitations aux gagnants des prix suivants :

Le coffre : Diane Potvin de Jonquière

Le jeté : Hélien Richard de Shawinigan

Les serviettes et torchons : Linda Reid de Chicoutimi

Le Cercle de Fermières de Larouche vous souhaite de Joyeuses Fêtes !

La Fabrique

La soupe de l'Action de grâce, qui a été distribuée dans la communauté, a permis de recueillir la somme de 317.50\$.

La somme qui a été amassé a été remise à l'école Du Versant (150\$) et à la Maison des jeunes (150\$). La différence a été déposée dans le compte de l'équipe d'animation locale.

Un gros merci pour votre grande générosité!

Doris Tremblay, responsable de la Fabrique

